



Actus Agricoles

3 questions à

Yves Madre, économiste et agronome, président du Think-Tank Farm Europe

« Remettre du bon sens dans la machine »

La Commission européenne a annoncé le 27 mai une hausse du budget agricole de 15 milliards d'euros. Est-ce une bonne nouvelle ?

La Commission a en effet indiqué qu'elle proposait d'allouer, dans le cadre du plan de relance européen post Covid-19 doté de 750 milliards d'euros (mds€), 15 mds€ d'aides aux agriculteurs, en euros constants, soit près de 16,5 mds€ en euros courants. Comparé au budget 2014-2020 (hors Royaume-Uni), le budget global 2021-2027 de la Pac serait ainsi en légère hausse en euros courants. Mais en tenant compte de l'inflation (en euros constants), la Commission propose une coupe sévère de 34 mds€, soit une baisse de 8 à 9 % au lieu des 12 % prévus avant la crise sanitaire.

Je pense que malgré tout, cette proposition risque d'être proche de celle qui sera adoptée par le Parlement et le Conseil. Si c'est le cas, les secteurs agricoles européens vont devoir trouver des gisements de productivité pour compenser la perte. Ce sera d'autant plus compliqué que fin 2020 ou début 2021 l'ampleur des dégâts de la crise Covid sur les filières agricoles et viticoles sera encore plus marquée. Et l'agriculture, qui est en théorie éligible aux mesures transversales du plan de relance, risque de se voir fermer les portes du fait de ce budget dédié.

Reste aussi à savoir comment ces 15 mds€ seront répartis entre Etats membres et dans quels délais. Pour être efficace, la somme devra pouvoir être mobilisée dès 2021, voire dès le 16 octobre 2020, date du début d'exercice des budgets communautaires. Ces fonds devraient prendre la forme d'aides du 2e pilier de la Pac : aides à l'investissement (moyens de production, technologies...), aides à la promotion ou outils de limitation de la volatilité des marchés (assurance, fonds de gestion de crises). Ils devront permettre aux exploitants d'amorcer la relance et la transition vers une agriculture plus durable. En principe, un saupoudrage à l'hectare ne devrait pas être possible... En tout cas, ce n'est pas l'objectif.

Dans ces conditions, comment faire en sorte que l'agriculture soit au rendez-vous de l'ambition européenne du Pacte Vert avec ses stratégies « biodiversité » et « de la fourche à la fourchette » ?

D'un côté, il y a un discours sympathique et fort agréable à entendre de sécurité alimentaire et du rôle majeur des agriculteurs, qui devront produire au moins autant si ce n'est plus pour satisfaire le marché intérieur et les marchés mondiaux. Dans ce cadre, sont mises en avant des démarches d'innovation, d'investissement dans le digital, d'agriculture de précision, d'agroécologie, etc.

D'un autre côté, le peu de mesures avancées est très convenu, presque caricatural. Ce sont des exigences à base de tout forfaitaire et d'objectifs à remplir : les 10 % de terres agricoles mises en terres non productives, la plantation de 3 mds d'arbres, la réduction de 50 % de l'usage des pesticides et engrais chimiques ou l'objectif de 25 % de bio quelle que soit la demande du marché, relèvent du dogme. Tout ça nous amène, d'après les chiffres des économistes des institutions européennes, à un recul de 15 % de la production sans vrai plus environnemental ! Même la forêt va générer des émissions de CO² importantes le temps d'être implantée, qui vont mettre de nombreuses années à être compensées du fait du boisement de prairies (10 % des prairies européennes disparaîtraient alors, ce qui correspond à un équivalent de 10 millions de bovins). Cela va exactement à l'opposé de ce qui est annoncé : un schéma dynamique et vertueux.

Comment la crise sanitaire actuelle influence-t-elle la politique européenne ?

La Commission ne fait référence à la Covid-19 que dans son propos introductif. Les textes adoptés sont terriblement jumeaux de ce qui était dans les tuyaux en février. Les moyens proposés ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il faut bâtir une politique qui nous permette de financer la transition. C'est-à-dire qui finance des investissements à la fois productifs et d'une plus grande durabilité et des outils pour éviter que la volatilité du marché et les crises ne viennent casser les efforts des uns et des autres. Là on serait dans une démarche positive, constructive.

Sans compter le pas de temps, qui semble irréaliste. Les Etats-Unis se donnent jusqu'à 2050 et l'UE jusqu'à 2030 seulement. Ce qui nous laisse 10 ans. Et même 6 ans, puisque la nouvelle Pac ne pourra entrer en vigueur qu'au 1er janvier 2023 avec une application effective sur le terrain réellement en 2024. A cette date, la Commission commencera déjà à réfléchir à la Pac suivante... Or, dans ce laps de temps, la recherche doit trouver des molécules biologiques aussi efficaces pour protéger les cultures que les molécules chimiques et les agriculteurs doivent adapter leurs itinéraires de production et investir dans l'agriculture de précision et autres innovations. Dans une période aussi peu propice aux investissements que la crise actuelle, on ne peut pas se contenter d'un environnement légal instable. Ce serait irresponsable.

Ce n'est pas la contrainte réglementaire qui va aider à la relance. Le seul espoir est de remettre une bonne dose de cohérence et de bon sens dans la machine. Il faut appeler le Conseil et le Parlement à revoir la proposition sur des bases scientifiques et économiques. Les services de la Commission ont cette capacité. Il serait bon qu'ils soient écoutés par leur hiérarchie par rapport à ce qui sera décidé in fine. S'il n'y a pas d'agriculture, s'il n'y a pas d'emploi, il n'y a pas de territoires vivants et il n'y aura pas d'environnement à la fin. Il faut prendre les choses par le bon bout. Ce n'est pas compliqué le bon sens. Cela veut dire oublier le paraître pour être efficace, donner les moyens, poser des étapes concrètes.

Propos recueillis par Arielle Delest